

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE - Année scolaire 2019/2020

Ecole : Goussainville

Commune : GOUSSAINVILLE

Date :12/03/2020

Conseil d'école n° 2

Participants (nom et qualité)

- | | | |
|--------------------------|------------------------|-----------------------|
| - Mme PINGAUX PE | - Mme GUILBERT (RPE) | - M. CADOT Maire |
| - Mme CRÉLEY (PE – DIR.) | - Mme HOTOMME (RPE) | - Mme MOULIN Adjointe |
| - Mme RIVOALEN (PE) | - Mme CHALUMEAU (RPE) | - Mme JANOT MORIN |
| - Mme BORDIER (PE) | - Mme LE PRIGENT (RPE) | |
| - Mme CLEMENT (PE) | - Mme LEGUELINEL (RPE) | |
| - M. LE GOFF (PE) | - Mme DEKEYSER (RPE) | |
| | - M. DE ABREU (RPE) | |

Absents excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

1. Carte scolaire
2. Sécurité
3. Élections RPE et VPC
4. Vote d'un avenant au règlement de l'école concernant les goûters d'anniversaire +RGPD
5. Vie de l'école, projets
6. Bilan de la coopérative
7. Mairie (matériel, travaux, périscolaire...)
8. APE
9. Questions diverses

Points de l'ordre du jour posant encore problème à l'issue du conseil d'école :

-
-
-
-

Relevé de conclusions au verso

COMPTE RENDU de CONSEIL D'ÉCOLE – Année scolaire 2012/2013

Relevé de conclusions :

1. Carte scolaire

- 144 élèves inscrits et présents au 12 mars 2019 (7 arrivées et 5 départs depuis septembre 2019).
- Prévision d'effectifs pour la rentrée : 137 élèves.

2. Sécurité

Second exercice incendie à venir

Exercice PPMS Risque Majeur fait en janvier (simulation d'une tempête avec vents violents). Tout s'est bien déroulé. Il ne manquait que des malles de secours qui ont été rapidement fournies par la mairie.

3. Élections RPE et VPC

« Le décret 2019-838 du Journal officiel du 20 août 2019 donne au chef d'établissement la possibilité de décider que cette élection aura lieu uniquement par correspondance. L'arrêté publié le même jour étend cette possibilité aux écoles. Mais il va plus loin : dans le cas où le nombre de représentants des parents est inférieur au nombre attendu le directeur peut dorénavant tirer au sort des parents pour compléter le conseil d'école. Auparavant seul l'inspecteur (IEN) pouvait le faire. La date de l'élection est aussi repoussée d'une semaine "au plus tard avant la fin de la 7ème semaine de l'année scolaire" et non la 6ème. »

Soumission au vote du Conseil de la mise en place d'un vote uniquement par correspondance pour l'élection des Représentants de Parents d'Élèves dès la rentrée prochaine (septembre 2020) :

Adopté à l'unanimité par tous les membres du conseil présents.

4. Vote d'un avenant au règlement de l'école concernant les goûters d'anniversaire.

Pas d'instruction officielle claire ni tranchée. La responsabilité engagée est celle des professionnels travaillant au sein de l'établissement scolaire.

Dans ces conditions et au vu des problèmes de plus en plus fréquents d'allergies alimentaires diverses et variées, ainsi que des règles d'hygiène pas toujours respectées lors de la confection des gâteaux « maison », ceux-ci ne seront dorénavant plus partagés au sein de la classe. Conformément aux souhaits émis par les enseignants chaque année, les anniversaires pourront toujours être célébrés (selon les modalités définies par chaque enseignant), mais les gâteaux devront être des gâteaux industriels, emballés, avec la composition visible ainsi que la DLC (Date Limite de Consommation).

Des rappels réguliers seront effectués (réunions de rentrée, mots dans le cahier jaune, information auprès des élèves, ainsi qu'auprès des familles).

RGPD : Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, il sera également ajouté dans le règlement intérieur qu'il est interdit de filmer, photographier, enregistrer les élèves, leur production, ainsi que des photographies exposées sans accord préalable des responsables légaux. La diffusion sans accord est également interdite.

5. Vie de l'école, projets

- PNB : subvention accordée. Achats en cours. Un grand merci à Mme Janot Morin pour son investissement dans la bibliothèque de l'école.
- Demande d'une intervention APS (Apprendre à Porter Secours) pour les élèves de l'école faite auprès du collège de Bû au mois de février : sans réponse à ce jour.
- Instauration d'un ¼ heure de lecture dans toutes les classes depuis la rentrée des vacances de février.
- Intervention « héraldique » en classe de CP CE1.
- Accueil des futurs PS envisagé au mois de juin.
- Intervention de la gendarmerie le 12/03/2020 au matin dans la classe des CM1-CM2 (prévention routière).
- Sorties de fin d'année : au vu du contexte actuel (pandémie mondiale), l'équipe ne se prononce pas sur la tenue hypothétique des sorties et n'effectue aucune réservation afin de ne pas perdre d'acompte.
- Dans le cas où les sorties seraient possibles, l'APEG propose une participation à hauteur de 15 euros par élève.

6. Bilan de la coopérative

4874 euros ce jour sur le compte.

7. Mairie (matériel, travaux, périscolaire...)

Nos remerciements à la Mairie pour les achats et travaux divers effectués régulièrement et rapidement pour l'école.

8. APE (APEG 28)

- Opération vente de sacs très réussie : 69 commandes, soit plus de la moitié des familles de l'école avec plus de 2 sacs commandés par famille en moyenne.
- Carnaval du 27 mars : se pose la question du maintien, question due à la crise liée au Covid-19.
- Prévision d'une soirée karaté (mi mai).
- La Kermesse est toujours prévue le 27/06/2020.
- Pas de chasse aux œufs cette année, mais projet de sortie sportive à étudier.

Madame Créley, directrice

Remarques et suggestions éventuelles de l'IEN